

**L**e développement durable constitue un enjeu majeur pour tous les territoires. Il impose un suivi qui ne peut plus se réduire à la seule dimension économique du développement, car il doit également intégrer ses aspects sociaux et environnementaux et le faire sous l'angle de la soutenabilité. L'Auvergne est bien placée pour les indicateurs localisés du développement durable liés à la protection et la préservation de l'environnement et à la société de la connaissance. Ceux sur la cohésion sociale font apparaître une situation plus contrastée mais globalement moins préoccupante que pour l'ensemble du pays. En revanche, des faiblesses apparaissent sur les émissions de CO<sub>2</sub> ainsi qu'en matière de santé publique.

► **François LASBATS, Insee**

### L'Auvergne préserve sa biodiversité et ses espaces naturels

Parmi les indicateurs phares permettant de situer l'Auvergne et ses départements face aux défis du développement durable, certains sont plus favorables à la région, notamment dans le domaine de la conservation et de la gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles. Les oiseaux communs sont suivis sur l'ensemble du territoire et constituent de bons marqueurs des pressions opérées sur les milieux. Dans ce domaine, l'Auvergne fait partie des bons élèves. Elle se situe au 7<sup>e</sup> rang pour la variation de l'indice d'abondance des oiseaux et parmi les premières régions pour ce qui est de la préservation des terres agricoles.

L'artificialisation du territoire engendre une perte de ressources naturelles et agricoles et une imperméabilisation des sols, généralement irréversible. Elle est souvent défavorable à la biodiversité. Avec 2,8 % de surfaces artificialisées, la région se place au 3<sup>e</sup> rang métropolitain derrière la Corse et le Limousin. La situation dans les départements auvergnats est assez homogène : tous sont dans la première moitié du classement. Entre 2000 et 2006, 0,1 % des terres agricoles auvergnates sont devenues des espaces bâtis ou goudronnés, soit la part la plus faible parmi les régions françaises. Parmi les départements auvergnats, seul le Puy-de-Dôme a connu une artificialisation des terres agricoles supérieure à la moyenne nationale sur cette période. Ce constat est moins la conséquence de l'étalement urbain clermontois que de la mise en place des derniers tronçons de l'A89.

### Une région en pointe sur la société de la connaissance

La formation est un élément important du développement durable car elle est à la fois un facteur d'épanouissement personnel et d'adaptation aux mutations économiques. Avec seulement 7,9 % de jeunes de 16-17 ans en difficulté de lecture, l'Auvergne se situe au 3<sup>e</sup> rang des régions. La part des peu diplômés au sein de la population des 20-24 ans qui n'est pas scolarisée permet aussi à la région de figurer en bonne position. Dans un contexte de mondialisation, la capacité des régions à innover est nécessaire au renforcement de la compétitivité. Sur ce point aussi l'Auvergne, avec des établissements tournés vers les secteurs de pointe (Michelin, Limagrain...), figure dans le peloton de tête. Elle se place au 6<sup>e</sup> rang pour l'effort en matière de recherche et développement avec 2 % du PIB qui lui est consacré en 2009.

### Cohésion sociale : un bilan plus contrasté

Pour appréhender l'objectif d'insertion sociale qui est central dans le concept de développement durable, il faut prendre en compte les inégalités de revenus et, en amont, les inégalités d'accès à l'emploi. Dans ces domaines, les indicateurs sont contrastés mais ne relèvent aucune difficulté particulièrement préoccupante. Ainsi, l'Auvergne fait partie des régions où les disparités de niveau de vie sont les moins accentuées. En 2009, les 10 % de ménages les plus aisés ont un niveau de vie 3,1 fois supérieur à celui des 10 % les plus modestes. En France, ce rapport est plus marqué (3,4). Le taux de chômage est, sauf dans l'Allier, en deçà de la moyenne nationale. Ce bon positionnement est toutefois à relativiser puisqu'il trouve en partie sa cause dans le départ des jeunes et le vieillissement des actifs. Pour le taux d'emploi des seniors, la région se situe en milieu de classement avec une valeur proche de la moyenne nationale. Ce taux reste cependant éloigné de l'objectif fixé par la stratégie Europe 2020.

Dans la région, la cohésion sociale est fragilisée par un taux de pauvreté plus important qu'au niveau national. L'Auvergne compte moins d'emplois qualifiés que la moyenne des régions. Les salaires y sont sensiblement plus bas qu'au niveau national et les emplois à forte pénibilité (agricoles, industriels) plus fréquents.

### Des marges de progrès pour les émissions de CO<sub>2</sub>

Le caractère plutôt montagneux de la région associé à la périurbanisation ne favorise pas l'implantation de transports en commun, notamment le train. L'Auvergne se situe en milieu de classement pour la part des actifs qui utilisent leur voiture

pour se rendre au travail. La présence de plusieurs autoroutes ou voies rapides autour de l'agglomération clermontoise favorise des déplacements plus courts en temps mais générant plus d'émissions (vitesse plus élevée). Ainsi les émissions de CO<sub>2</sub> par personne et par km induites par ces déplacements placent la région à l'avant-dernière place. Néanmoins, en termes d'émissions annuelles par personne, compte tenu de la part importante de déplacements effectués au sein de l'agglomération clermontoise (déplacements plus courts et plus souvent en transports en commun), la région pointe au 6<sup>e</sup> rang. La Haute-Loire occupe la moins bonne place avec des émissions supérieures à la moyenne nationale. De nombreux travailleurs altiligériens, notamment dans la zone d'Yssingaux, exercent un emploi dans l'agglomération stéphanoise. Le bassin brivadois génère aussi des déplacements en direction de la métropole clermontoise.

## Quelques faiblesses

La région se situe dans la seconde moitié du classement au regard des indicateurs concernant la valorisation des déchets ménagers et la part de l'agriculture biologique. Les caractéristiques de l'agriculture, beaucoup de grandes cultures intensives dans la plaine de la Limagne et d'élevage, ne favorisent pas le développement de l'agriculture biologique. Du fait notamment d'une forte implantation industrielle et des émissions induites par les transports, le pouvoir de réchauffement global par habitant est plus élevé en Auvergne que dans la moyenne des autres régions. Néanmoins, avec 21 % d'électricité d'origine renouvelable (dont 95 % d'hydraulique), la région se positionne dans le premier tiers. Un point de vigilance particulier

est à souligner pour les problématiques liées à la santé des populations. Les Auvergnats et les Auvergnates disposent d'une espérance de vie inférieure aux moyennes nationales. En outre, le taux régional de mortalité prématurée chez les hommes est plus élevé qu'en moyenne métropolitaine. L'accessibilité aux équipements de santé de proximité (pharmaciens, médecins généralistes, kinésithérapeutes, dentistes et infirmiers) est aussi en retrait. En 2008, 7,3 % des Auvergnats vivent à plus de 20 minutes en voiture d'un de ces services de santé, soit plus du double de la moyenne métropolitaine. Dans le Cantal, cette part est encore plus élevée (17 %).

### Pour en savoir plus :

*Pour aider à la prise en compte des questions de développement durable dans les diagnostics de territoires, permettre des comparaisons entre territoires, et suivre leur évolution, l'Insee et le SOeS ont développé une offre d'indicateurs régionaux et départementaux de développement durable.*

*Dans ce cadre et pour faire suite au dossier « Développement durable » mis en ligne en décembre 2011, 80 indicateurs déclinés au niveau régional et départemental sont mis à disposition sur [insee.fr](http://insee.fr). Chacun d'eux éclaire un aspect du développement durable (gaz à effet de serre, surfaces protégées, déplacements, vieillissement, ...) sur le territoire considéré.*

## Situation de l'Auvergne vis-à-vis d'une sélection d'indicateurs de développement durable

Problématiques	Indicateurs	Rang de l'Auvergne
Comment se situe le territoire par rapport aux facteurs du changement climatique ?	Pouvoir de réchauffement global par habitant	15 ☹️
	Part de la production d'électricité renouvelable dans la consommation d'électricité	8 😊
	Émissions de CO <sub>2</sub> induites par les déplacements domicile-travail par personne	6 😊
	Part des déplacements domicile-travail effectués en voiture	11 😐
Quelles protection et préservation de l'environnement ?	Taux de valorisation des déchets ménagers	15 ☹️
	Évolution de l'indice d'abondance d'oiseaux	7 😊
	Part des surfaces agricoles transformées en surfaces artificialisées	1 😊
Quelle dynamique humaine et sociale ?	Taux de fécondité	16 ☹️
	Espérance de vie des hommes	16 ☹️
	Espérance de vie des femmes	17 ☹️
	Part de la population éloignée de plus de 20 minutes des services de santé de proximité	17 ☹️
	Part des jeunes de 16-17 ans en difficulté de lecture	3 😊
	Part des peu diplômés au sein de la population des 20-24 ans non scolarisée	4 😊
	Taux de pauvreté	15 ☹️
Quelle dynamique de développement économique durable ?	Disparité de niveaux de vie	7 😊
	Taux de chômage	5 😊
	Taux d'emploi des 55-64 ans	12 😐
	Part de l'agriculture biologique dans la surface agricole utile	12 😐
	Dépense intérieure de recherche et développement rapportée au produit intérieur brut	6 😊
	Part des diplômés du supérieur parmi les 25-34 ans non étudiants	9 😐

Source : Insee, SOeS